

BTS Tertiaires - Epreuve orale facultative
FICHE D'AIDE à L'EVALUATION

Session :
 LANGUE VIVANTE B :

Nom de l'élève :

Pour chacune des trois colonnes, entourer le nombre de points correspondant à la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimale).

Entretien avec l'examinateur		Intelligibilité et recevabilité linguistique	
Degré 1		Degré 1	
Echange difficile malgré l'aide apportée par l'examinateur.	4 à 6 pts	Partiellement compréhensible. Répertoire <u>élémentaire</u> de mots et d'expressions courantes.	2 pts
Degré 2		Degré 2	
Communique de façon <u>limitée</u> . Répond, <u>sans prendre l'initiative de l'échange</u> qui repose sur l'aide apportée par l'examinateur.	7 à 9 pts	S'exprime dans une langue intelligible malgré un <u>vocabulaire limité</u> . Commet <u>systématiquement</u> des erreurs <u>élémentaires</u> . Prononciation <u>compréhensible</u> malgré un net accent français.	4 ou 5 pts
Degré 3		Degré 3	
Peut intervenir dans l'échange avec une relative aisance. Réponses cohérentes même si les interventions sont parfois <u>brèves et maladroites</u> .	10 à 12 pts	Emploie <u>globalement</u> correct des structures courantes malgré de <u>nettes influences</u> de la langue <u>maternelle</u> . Prononciation <u>clairement</u> intelligible malgré des <u>erreurs</u> .	6 à 8 pts
Bonus : Fait <u>preuve</u> de culture personnelle.	(1 à 2 pts)	Bonus : qualités de <u>communication</u> (voix, gestuelle, contact visuel)	(1 à 2 pts)
Note A, sur 6	/12	Note B, sur 8	/8

Note de l'élève (total A + B) = /20

Appréciation éventuelle :